

# L'UTILITÉ SOCIALE DES ASSOCIATIONS : UNE AUTRE VISION DE LA RICHESSE

!! De telles formations,  
aux effectifs réduits,  
avec des moyens pédagogiques  
(humains et matériels) parfaitement  
adaptés, sont à renouveler pour  
tous les domaines d'activité.  
Je les attends avec impatience... !!  
Le président d'une association culturelle

## OBJECTIFS

- ☛ Comment définir et mesurer ce que les associations apportent à son territoire, en termes de valeur ajoutée sociale, économique, culturelle, ... ?
- ☛ Sensibiliser à la notion d'utilité sociale et de partager une définition commune

## CONTENU

- ☛ Savoir établir une méthode pour définir l'utilité sociale de son association
- ☛ Réfléchir et définir des indicateurs à partir des expériences du groupe
- ☛ Identifier des outils pour valoriser l'utilité sociale auprès des pouvoirs publics

## DURÉE DE LA FORMATION

- ☛ 1 session de 3 h soit 3 heures de formation

## PUBLIC

- ☛ Bénévoles, salariés associatifs et élu (e)s locaux

## DATE ET LIEUX

- ☛ Ardennes : 28/05/2011, de 9 h à 12 h,  
à Rethel, Salle Eugène Thiéry, mairie de Rethel,  
Place de la République
- ☛ Aube : 24/05/2011, de 18 h à 21 h,  
à Romilly-sur-Seine : MJC Jean Guillemin,  
4 rue Julien Grimau
- ☛ Marne : 31/05/2011, de 18 h à 21 h,  
à Reims, Maison de la vie associative,  
122 rue du Barbâtre

## RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

- ☛ Ardennes : SUMAK SCOP  
Tél. : 03 29 70 15 42  
valerie.osmont@cabinetsumak.org
- ☛ Aube : SUMAK SCOP  
Tél. : 03 29 70 15 42  
valerie.osmont@cabinetsumak.org
- ☛ Marne : SUMAK SCOP  
Tél. : 03 29 70 15 42  
valerie.osmont@cabinetsumak.org